

Promouvoir la bonne gouvernance forestière pour améliorer les moyens d'existence durables: un exemple de République-Unie de Tanzanie

A. Ramadhani

Un projet réalisé dans quatre villages adjacents à la forêt a aidé les communautés à identifier les obstacles à la gestion durable des forêts, à proposer des solutions et à commencer à les mettre en œuvre.

En République-Unie de Tanzanie, la gestion, l'utilisation et la conservation durables des forêts et des terres boisées (couvrant plus de 35 millions d'hectares, soit presque 40 pour cent des terres émergées du pays) jouent un rôle fondamental dans la réduction de la pauvreté et le développement à long terme. C'est pourquoi la bonne gouvernance forestière – qui, pour les besoins du présent article, concerne la formulation, l'administration et l'application des politiques, lois, règlements, directives et normes relatifs à la propriété, à l'accès, aux droits, aux responsabilités et aux pratiques de gestion durable des forêts aux niveaux local et national – revêt une importance vitale. Les principes clés qui régissent la bonne gouvernance des forêts comprennent l'équité et la justice, l'habilitation, la responsabilité, la transparence, la subsidiarité et la durabilité (Kenya Forest Service, 2007).

En 2007, l'organisation non gouvernementale Envirocare (voir encadré), dont

le siège est en Tanzanie, a mis en œuvre un projet de six mois pour promouvoir la bonne gouvernance en matière de gestion des forêts, en vue d'améliorer les moyens d'existence durables dans le district de Kilindi. Le projet a bénéficié du soutien du Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux.

Le projet a collaboré avec quatre communautés villageoises adjacentes à la forêt de Songe-Bokwa. Il se fondait sur le principe que les droits de propriété des populations locales et l'habilitation de ces dernières à administrer les ressources dont elles dépendent doivent être reconnus. Les objectifs étaient notamment les suivants:

- créer des capacités en matière de gouvernance forestière;
- identifier et promouvoir les arrangements politiques, juridiques, institutionnels et économiques qui contribuent à améliorer la gouvernance forestière;
- promouvoir et consolider la participation égale des hommes et des femmes aux décisions concernant les forêts;

À propos d'Envirocare

L'Organisation pour la protection de l'environnement, des droits de l'homme et de la parité hommes-femmes (Envirocare) est une organisation tanzanienne sans but lucratif, neutre, non gouvernementale et enregistrée. Elle a été fondée en 1993 et elle est financée par Hivos (Pays-Bas), la FAO, ReCoMaP (Programme régional de gestion côtière des pays de l'océan Indien) et Care Tanzania. Sa vision est une société dotée d'un environnement propre et sans danger, qui puisse profiter à tous les citoyens de façon égale et durable.

Envirocare met en œuvre des projets de développement visant à améliorer la conservation de l'environnement, les moyens d'existence des populations et le partage équitable des ressources naturelles, en tenant compte des droits de l'homme et des questions de parité. Parmi ses objectifs, figurent la promotion de l'agriculture biologique et des méthodes agricoles améliorées; la plantation d'arbres et la gestion forestière participative aux niveaux du ménage et de la communauté; l'éducation civique et la sensibilisation des jeunes au VIH/SIDA; l'indépendance économique des groupes vulnérables; la promotion des droits des femmes; et la formulation de politiques agricoles favorables à l'environnement.

Pour plus d'informations, consulter: www.envirocaretz.com

Abdallah Ramadhani travaille pour Envirocare (Organisation pour la protection de l'environnement, des droits de l'homme et de la parité hommes-femmes), Dar-es-Salaam (République-Unie de Tanzanie).



La forêt de Songe-Bokwa était constamment soumise aux fortes pressions des activités rémunératrices, en particulier l'empiètement de l'agriculture

- promouvoir et renforcer la transparence dans l'affectation et l'utilisation des ressources forestières.

Malgré la limitation relative de l'échelle et du budget du projet, cette expérience met en évidence la série complexe des mesures requises pour commencer à influencer les résultats en matière forestière dans un district local.

LA FORÊT DE SONGE-BOKWA

La forêt de Songe-Bokwa, dans le district de Kilindi, couvre environ 3 000 ha; elle est attenante à quatre villages qui ensemble comptent près de 10 000 habitants: Songe, Bokwa, Vilindwa et Kwamba. La forêt fait partie du territoire des villages, et toutes les communautés peuvent exercer sur elle leur contrôle.

Cette forêt est riche en biodiversité. Les activités économiques entreprises par les communautés forestières adjacentes comprennent l'apiculture, la chasse, la collecte de fruits sauvages, légumes, matériel de tissage et plantes médicinales, ainsi que l'extraction de bois et de pierres précieuses. Les ressources forestières sont donc vitales pour les moyens d'existence, la réduction de la pauvreté et la durabilité environnementale du district.

N'étant pas classée, la forêt de Songe-Bokwa n'était pas soumise à un plan d'aménagement assurant que les populations locales tributaires de la forêt en assument la gestion. Aucune priorité n'a été donnée à la durabilité; les bonnes pratiques et la bonne gouvernance forestières n'étaient pas établies. La forêt était constamment soumise aux fortes pressions des activités rémunératrices, comme la coupe anarchique, les feux allumés pour favoriser la chasse aux animaux sauvages et la production de

bon fourrage pour le bétail, l'agriculture (permanente ou itinérante), le ramassage incontrôlé de bois de feu, la carbonisation, la collecte d'autres produits forestiers et la garde de troupeaux de bovins, ovins et caprins. Ayant observé que l'épuisement des ressources forestières qui en résultait contribuait au tarissement des sources d'eau, à la disparition des médicaments traditionnels et aux longues distances que les femmes devaient parcourir pour ramasser le bois de feu, les chefs de village se sont intéressés à la promotion d'une utilisation plus durable des ressources.

ACTIVITÉS DU PROJET

Envirocare a organisé des ateliers pour identifier les problèmes auxquels se heurte la forêt et proposer des solutions concertées. Les communautés adjacentes à la forêt dans chacun des quatre villages ont aidé à identifier les obstacles politiques, juridiques, institutionnels et économiques à la gestion durable de la forêt de Songe-Bokwa, à son accès équitable et aux avantages qu'offre cette gestion. Ensuite, les communautés ont proposé des solutions et, sur la base de ces dernières, elles ont conçu des plans de conservation. Parmi les autres activités clés du projet, figuraient la formation et la sensibilisation à la bonne gouvernance forestière.

Obstacles identifiés par les communautés

Obstacles politiques et juridiques. L'incapacité de la politique forestière nationale à réglementer le commerce des produits forestiers ligneux et non ligneux a favorisé leur exploitation anarchique, permettant la destruction et la dégradation de la forêt. Un autre obstacle à la gestion durable était le manque d'harmonisation

des politiques et lois des différents secteurs liés à l'utilisation des sols – agriculture, faune sauvage, environnement, mise en valeur des terres, eau, énergie et minéraux – et l'absence d'un mécanisme efficace de collaboration intersectorielle.

Obstacles institutionnels. Suivant la procédure habituelle, les plans annuels de conservation et de gestion des ressources forestières de Songe-Bokwa étaient tout d'abord examinés par les membres du conseil villageois, puis soumis à l'assemblée villageoise pour un débat et une approbation publics; ils étaient ensuite présentés au conseil de développement de la circonscription – comprenant les présidents de village et les cadres exécutifs des quatre villages, le cadre exécutif et le personnel technique de la circonscription – en vue d'observations supplémentaires. Enfin, les plans étaient approuvés par la réunion générale du district (le conseil intégral) pour être mis en œuvre.

Malheureusement, les assemblées villageoises étaient peu fréquentées. Les cadres locaux qui avaient des intérêts personnels dans les ressources forestières pouvaient facilement profiter de l'ignorance de la communauté pour protéger leurs propres intérêts.

Le gouvernement local n'avait que de faibles moyens pour faire appliquer les lois. Les gardes et cadres forestiers et les autres parties prenantes avaient besoin d'une formation sur les dispositions du Code forestier et les lois et directives connexes.

Obstacles économiques. La pauvreté contribuait de façon croissante au déclin de la

Les communautés adjacentes à la forêt organisaient des ateliers pour identifier les obstacles à la gestion durable des forêts, proposer des solutions et concevoir un plan d'action pour la conservation



forêt, du fait que les populations pauvres vivant à proximité n'avaient d'autre choix pour survivre que de surexploiter les ressources naturelles. Les communautés ont remarqué que la coupe illégale ou anarchique des arbres, la chasse, la collecte de plantes médicinales, la carbonisation et l'extraction de pierres précieuses contribuaient à dégrader la forêt et réduisaient les quantités de ressources disponibles. Des investisseurs étrangers au district de Kilindi concouraient aussi à l'épuisement des ressources forestières.

Solutions proposées

Les solutions proposées par les ateliers communautaires comprenaient :

- la formulation de règlements;
- l'établissement de pépinières forestières;
- des activités rémunératrices de substitution;
- l'établissement de lignes de démarcation pour la forêt Songe-Bokwa;
- la conservation des bassins versants;
- l'apprentissage des politiques et lois forestières avec une prise en compte de la bonne gouvernance;
- la planification de l'utilisation des terres;
- l'établissement de groupes de patrouilles forestières;
- la participation communautaire à la conservation de la forêt et à la planification pour l'utilisation durable des ressources forestières.

Plan d'action pour la conservation

Après les débats sur les causes de la dégradation de l'environnement et les solutions proposées pour la gestion durable de la forêt de Songe-Bokwa, les bénéficiaires ont conçu un plan d'action à court terme pour la conservation, qui énumérait toutes les activités à mettre en œuvre pendant la période août 2007-novembre 2008 (tableau 1).

Formation et sensibilisation

Outre les débats locaux avec les communautés sur la bonne gouvernance forestière, le projet a organisé cinq ateliers pour former les chefs des communautés à la promotion de bonnes pratiques et à la sensibilisation des villageois. La formation était dispensée à 20 chefs gouvernementaux de village et 20 représentants des groupes d'utilisateurs de la forêt dans chaque village. Elle mettait l'accent sur les concepts relatifs à la bonne

TABLEAU 1. Plan d'action à court terme pour la conservation de la forêt du mont Bokwa

Activité	Calendrier	Responsables
Formuler des règlements	8/07–10/07	Présidents de village, secrétaire exécutif villageois, Envirocare
Former des groupes de patrouilles forestières	10/07–12/07	Présidents, cadres exécutifs villageois
Instituer et renforcer des groupes d'apiculteurs	10/07–11/07	Groupes d'apiculteurs, Envirocare, cadre de district chargé de l'apiculture
Planter des arbres	9/07–3/08	Groupes chargés d'établir des pépinières, Envirocare, forestier de district
Dispenser une formation en matière de chasse aux lapins sauvages à l'aide de filets au lieu du feu	10/07–11/07	Les anciens et Envirocare
Démarrer des petits projets rémunérateurs (par exemple, élevage de poulets, jardins potagers, pépinières forestières)	10/07–11/07	Présidents de groupe, conseil de district, Envirocare
Sensibiliser les villageois à la planification de l'utilisation des terres	10/07–12/07	Gouvernements villageois, Envirocare, cadre de district chargé de l'utilisation des terres
Formuler un plan de gestion à long terme	8/08–11/08	Conseil de district, Envirocare, gouvernements villageois

gouvernance, à savoir l'habilitation des populations locales, l'identification de politiques visant à promouvoir la bonne gouvernance dans la forêt de Songe-Bokwa, l'évaluation concertée des ressources forestières et les procédures transparentes d'octroi de concessions d'exploitation des produits forestiers. Les stagiaires recevaient le matériel, les connaissances et les compétences nécessaires pour leur permettre de former d'autres personnes dans leurs communautés respectives.

Le matériel d'information produit par Envirocare dans la langue locale, le kiswahili, était remis aux participants à l'atelier pour être distribué dans les villages. Ce matériel comprenait des affiches sur la dégradation de l'environnement dans la forêt du mont Bokwa et sur la bonne gouvernance en matière de conservation forestière, ainsi que la brochure *Compre-*

dre les politiques et lois forestières et les droits fonciers en Tanzanie.

Le projet a également tenu compte des différents rôles des femmes et des hommes dans les activités rémunératrices en ce qui concerne la gestion des ressources disponibles et la création d'autres opportunités rémunératrices. Cette perspective qui tenait compte des deux sexes a permis de promouvoir le partage équitable des avantages et l'efficacité du gouvernement local.

En outre, les groupes villageois étaient formés aux méthodes de prévention des incendies, expliquées par le cadre chargé des ressources naturelles du district.

Gestion des progrès

Pour vérifier l'efficacité et l'efficacité des activités planifiées au cours du projet, 20 membres communautaires (cinq pour chaque village) et l'équipe de gestion du

Les participants aux ateliers étaient formés aux concepts relatifs à la bonne gouvernance, notamment l'habilitation des populations locales et l'évaluation concertée des ressources forestières



1. I. J. S. I.



Les participants aux ateliers recevaient du matériel d'information visant à sensibiliser les habitants de leurs villages

projet Envirocare se sont réunis pour établir un système de surveillance. Des indicateurs mesurables ont été élaborés de concert avec les bénéficiaires (tableau 2).

RÉSULTATS

Les résultats du projet ont été surveillés pendant deux ans. Les paragraphes qui suivent donnent un résumé des progrès accomplis durant cette période.

Sensibilisation communautaire accrue aux politiques de promotion de la participation populaire

La communauté a été sensibilisée aux mesures visant à encourager la participa-

tion populaire aux activités forestières. Ainsi, la politique forestière nationale comprend la déclaration suivante: «Les communautés locales seront encouragées à participer aux activités forestières. Des droits de propriété des terres forestières et des arbres clairement définis seront établis aussi bien pour les femmes que pour les hommes appartenant aux communautés locales.»

Fréquentation plus assidue des assemblées villageoises

Avant la mise en œuvre du projet, la fréquentation des assemblées villageoises était faible. Sur les 2 000 habitants du

village de Songe, par exemple, seules 100 personnes assistaient aux réunions. Mais à la suite des activités de sensibilisation à l'importance de prendre part aux décisions concernant les ressources forestières, la participation s'est accrue pour atteindre 400 personnes. Davantage de membres de la communauté se sont inquiétés du taux rapide de disparition de leurs ressources forestières et ont reconnu l'importance de participer aux décisions relatives à la gestion et à l'utilisation de ces ressources.

Accroissement des occasions de réaliser des revenus

Le projet a donné lieu à la formation de plusieurs groupes communautaires souhaitant entreprendre des activités rémunératrices de substitution, qui contribuent à alléger la pression sur la forêt.

À Songe, le groupe de femmes Tumaini a commencé à élever des poulets locaux (200) et à cultiver une ferme de 2 ha, qui a produit 20 sacs de haricots. Le groupe a aussi fabriqué 1 000 fourneaux à faible consommation d'énergie, qui ont été vendus à un prix abordable pour les communautés, ce qui a réduit le temps nécessaire à la collecte de bois de feu et a permis aux femmes d'avoir plus de temps pour d'autres tâches ménagères et le repos. À Kwamba, le groupe Mshikamano a établi un jardin

TABLEAU 2. Élaboration d'indicateurs pour la surveillance des progrès

Problème	Source du problème	Incidences	Solution	Indicateurs
Incendies de forêt	Chasse illégale	Dégradation de la forêt	Entreprendre des activités rémunératrices	Augmentation du nombre de ménages élevant des petits ruminants et des poulets
	Récolte de miel		Formuler des règlements	Augmentation de la disponibilité d'eau
	Régénération des pâturages		Établir des lignes de démarcation pour la maîtrise des incendies	Augmentation du nombre de ruches Diminution des cas d'incendies de forêt Augmentation du nombre d'arbres plantés
Déforestation	Ramassage de bois de feu	Modèles peu fiables de précipitations	Formuler des règlements	Application des règlements
	Carbonisation	Destruction des bassins versants	Établir des patrouilles forestières	Augmentation du nombre d'arbres plantés
	Exploitation forestière illégale		Planter des arbres	Extension des bassins versants conservés
Empiètements dans le mont Bokwa	Culture itinérante	Érosion du sol	Appliquer les bonnes pratiques agricoles	Augmentation de la superficie forestière/du couvert forestier
	Pénurie de terres	Destruction des bassins versants	Sensibiliser les villageois à la planification de l'utilisation des terres	Augmentation des débits d'eau
	Broutage du bétail			
Chasse illégale	Besoin de revenus	Extinction d'espèces animales menacées	Formuler des règlements	Application des règlements
	Besoins alimentaires		Former des patrouilles forestières	Augmentation du nombre d'animaux sauvages
			Entreprendre des activités rémunératrices de substitution	Augmentation du nombre de petits éleveurs
Carbonisation	Manque de revenus	Dégradation de l'environnement	Identifier des sources d'énergie et de revenu de substitution	Augmentation du nombre de ménages utilisant des fourneaux à faible consommation d'énergie
	Manque de sources d'énergie de substitution		Promouvoir la plantation d'arbres	Augmentation du nombre d'arbres plantés dans les exploitations et d'autres zones



Des groupes de villageois ont introduit l'apiculture dans leurs activités pour en tirer de nouveaux revenus et décourager les villageois d'allumer des feux de forêt

F. SILAVO

potager de 0,4 ha, qui a produit 10 sacs de tomates et 15 sacs de poivrons. Les activités rémunératrices ont rendu les femmes économiquement indépendantes.

Le groupe Kiegeya, le groupe d'hommes Tumaini de Songe et le groupe Ujamaa de Bokwa ont construit des ruchers dans leurs villages respectifs. Les ruches ont été placées dans la forêt pour décourager les villageois d'allumer des feux de forêt, car de nombreux villageois ont investi dans l'installation de ruches. Ensemble, les groupes ont établi 100 ruches. Chacune produit en moyenne 10 litres de miel par récolte, et le miel est vendu 5 000 shillings (TSh) (environ 4 dollars EU) le litre.

Renforcement des réactions communautaires aux feux de forêt et diminution de l'incidence des feux

Les communautés des quatre villages se sont consacrées activement à la prévention des incendies de forêt. Elles ont établi cinq lignes de démarcation pour les feux, recruté des patrouilles forestières et formé des groupes chargés de la communication des incendies de forêt et de la lutte contre leur allumage. Lorsqu'un berger a allumé un feu dans la forêt près du village de Kwamba, l'événement a été notifié rapidement à la communauté, et le feu a pu être éteint avant qu'il n'ait causé des dommages irréparables. Le coupable a été arrêté et a dû payer une amende de 30 000 TSh (environ 25 dollars EU).

Dans le village de Bokwa, aucun incendie n'a été signalé. Dans celui de Songe, qui subissait habituellement au moins cinq incendies par an, un seul cas a été notifié, et l'incendie a été rapidement éteint par des volontaires villageois. Le village de Vilindwa a également signalé une réduction

sensible de l'incidence des incendies de forêt. Dans le village de Kwamba, les incidents annuels ont diminué, passant de sept au minimum à trois. Il est probable que la prise de conscience accrue de l'importance de conserver les ressources forestières, l'intensification de la formation à la gestion des incendies et le désir des villageois de protéger leurs activités apicoles dans la forêt de Songe-Bokwa ont contribué à réduire les incendies de forêt.

Réduction des empiètements dans la forêt du mont Bokwa

La mise en œuvre du projet a permis de récupérer plus de 20 ha de forêts qui avaient fait l'objet d'empiètements par les agriculteurs. La récupération pourrait être due, dans une certaine mesure, à l'influence du commissaire de district, qui avait interdit aux villageois de cultiver les terres boisées. Mais un rôle a également été joué par la population locale, qui a participé à la formulation de règlements visant à décourager les empiètements par des intervenants extérieurs et aux efforts faits pour dissuader les autres villageois de cultiver les pentes boisées du mont Bokwa.

Établissement de pépinières forestières et plantation d'arbres

Le projet a fourni au comité de l'environnement de chaque village 1 kg de semences d'arbres (*Tectona grandis*, *Gmelina arborea* et *Grevillea robusta*), ainsi que des arrosoirs, râteaux et pelles, avec lesquels les villages ont établi des pépinières forestières, produisant près de 10 000 plantules au total. Ces dernières ont été distribuées aux communautés villageoises afin qu'elles commencent à planter

leurs propres bosquets sur les exploitations familiales.

Formulation de règlements locaux

Pour persuader les communautés adjacentes aux forêts de respecter les normes de gestion forestière, les quatre villages ont formulé des règlements en kiswahili concernant la gestion et le partage équitable des ressources naturelles et l'accès à ces dernières. Ces règlements devaient être soumis au conseil de développement de la circonscription pour discussion, puis au conseil de district pour approbation.

Formation de patrouilles forestières

Des patrouilles forestières ont été formées au titre du Code forestier n° 14 de 2002. Quatre patrouilles comprenant chacune cinq personnes ont été formées pour les quatre villages. Elles ont accepté de patrouiller leurs zones forestières villageoises respectives (couvrant de 71 à 1 666 ha) deux fois par semaine, certains jours qu'elles seules connaissaient. D'après les nouveaux règlements, les membres des patrouilles ne sont pas rémunérés et sont donc exemptés de l'obligation de participer à d'autres activités villageoises de développement, par exemple la construction d'écoles.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Bien que le concept de bonne gouvernance soit relativement nouveau pour ses bénéficiaires, l'expérience du projet de la forêt de Bokwa a été positive. Les groupes cibles et les parties prenantes ont adhéré sans réserve au projet; ils étaient anxieux d'apprendre et de collaborer pleinement pendant toute la période de sa mise en œuvre. La surveillance de la forêt se poursuit dans d'autres projets d'Envirocare en cours dans le district de Kilindi, contribuant à consolider ces résultats.

Les recommandations ci-après pourraient aider à promouvoir la bonne gouvernance dans la gestion des ressources forestières dans la zone du projet et ailleurs.

- **Encourager les gouvernements villageois à mettre en pratique la bonne gouvernance dans la gestion des forêts.** Les gouvernements villageois doivent s'engager à respecter les principes de bonne gouvernance.
- **Simplifier les lois.** Pour être accessibles aux villageois, les lois doivent être formulées dans une langue qu'ils

comprennent facilement – dans le cas présent le swahili non technique.

- **Rendre le gouvernement local plus transparent et responsable.** La responsabilité dans chaque bureau n'est possible que si la population, ainsi que le personnel et les cadres, sait ce que le bureau est tenu d'accomplir et sur la base de quels paramètres sa performance sera jugée. Tous les bureaux participant à la gestion des ressources naturelles aux niveaux du village et du district devraient formuler une déclaration de mission et l'appliquer largement.
- **Protéger et récompenser les dénonciateurs.** Les villages doivent concevoir des règlements visant à protéger ceux qui dénoncent les bûcherons illégaux et les incendiaires. Le gouvernement villageois pourrait instituer des récompenses annuelles pour reconnaître leur contribution à la détection d'actes criminels qui mettent en danger les ressources forestières.
- **Maintenir la discipline dans la gestion des ressources naturelles.** De nombreux villageois estiment que les forêts non classées sont des zones occupées. Cette perception permet aux bûcherons illégaux de récolter du bois et d'autres ressources comme bon leur semble; cette attitude devra changer si la bonne gouvernance dans la gestion des forêts devient réalité.
- **Poursuivre la lutte contre la corruption dans la récolte et le commerce des produits forestiers.** Chaque gouvernement villageois doit identifier les domaines relevant de son autorité qui sont exposés à la corruption, et prendre des mesures pour rendre plus strictes les procédures, réexaminer la délégation des pouvoirs, savoir quand exercer un pouvoir discrétionnaire et préparer des directives connexes. Il faudrait dénoncer publiquement la corruption en matière forestière et prendre des mesures pour la combattre. Le public doit se convaincre que le gouvernement villageois est honnête, efficace et décidé à éradiquer la corruption dans le domaine forestier.
- **Intégrer la bonne gouvernance dans les réunions villageoises.** Pendant chaque réunion, le gouvernement villageois pourrait examiner les mesures prises pour assurer la bonne gouvernance.

- **Établir un comité permanent de bonne gouvernance.** On devra affiner périodiquement le concept de bonne gouvernance pour l'adapter à l'évolution des besoins de la société. Un comité permanent dans chaque village pourrait interagir de façon continue avec les parties prenantes, afin de formuler des recommandations adaptées.
- **Renforcer et motiver les patrouilles forestières.** Les patrouilles forestières devront être munies de l'équipement nécessaire pour opérer efficacement (salopettes, bottes, torches électriques) et continuer d'être exemptées de l'obligation de participer à d'autres activités de développement villageois.
- **Renforcer les groupes producteurs de revenus.** Il faudra aider les groupes qui produisent des revenus grâce à des activités de conservation forestière, comme l'établissement de pépinières forestières, la plantation d'arbres et la production de fourneaux à faible consommation d'énergie, à obtenir l'accès à des marchés pour écouler leurs produits.
- **Confier aux villageois des terres forestières non protégées à des fins de conservation et d'utilisation durable.** L'autorité du district de Kilindi devrait confier officiellement aux communautés adjacentes à la forêt de Songe-Bokwa la tâche de la conserver et d'utiliser ses ressources de façon durable. ♦



Bibliographie

- Kenya Forest Service et Ministry of Environment and Natural Resources.** 2007. *Forest law enforcement and governance in Kenya.* W. Mathu. Nairobi, Kenya. ♦